

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025 – 2026 – 2027

AVIS est donné que le 9 décembre 2024, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à 19 h 30, à la salle du conseil, au Centre des loisirs, au 240, rue Hertel, le conseil de la Ville de Beloeil adoptera le programme triennal des immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

DONNÉ à Beloeil, ce 27 novembre 2024.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

[Télécharger l'avis public](#)

